



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► **Compte-rendu de Visite à Saint Dolay (56) – 29 juin 2016**

Construire ou rénover avec des matériaux écologiques et locaux

Comment favoriser les dynamiques locales à l'occasion de vos projets de construction ? Que ce soit en décidant d'utiliser des matériaux produits dans l'ouest, de faire appel à des savoir-faire traditionnels, de favoriser le fait de « faire faire » plutôt que d'acheter du « tout fait sur catalogue », d'inscrire les projets dans une démarche d'insertion... les collectivités, à l'image de Saint Dolay, peuvent soutenir des filières et des activités locales et durables au travers de leurs projets de construction !

La rénovation-extension du restaurant scolaire de Saint Dolay (56)

➤ **Joël Bourrigaud, maire**

Saint Dolay compte 2 300 habitants sur 48 km². L'équipe municipale, en place depuis 1995, a mené plusieurs projets communaux au fil des mandats : construction d'une médiathèque, d'une résidence pour 8 personnes âgées dépendantes avec Bretagne Sud Habitat (création de 7 emplois), passage du POS en PLU, réouverture de l'école en 2010 (capacité de 200 enfants), lancement d'un nouveau quartier sous forme de ZAC à 200 m du bourg, avec EADM.

En 2012, face à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés sur la commune, les élus ont opté pour une rénovation-extension du restaurant scolaire existant, situé à moins de 200 mètres des deux écoles. L'objectif : accueillir les enfants dans un espace confortable et sain. La qualité acoustique, l'éclairage naturel, la sécurisation des déplacements piétons (construction d'un abri vélo en bois local par un artisan de la commune) ont également été réfléchis dans le cadre d'une approche globale et pour un coût maîtrisé.

Aujourd'hui, le restaurant scolaire a une capacité de 200 enfants et comprend deux salles distinctes pour accueillir les plus petits séparément.

La commune a été accompagnée par l'architecte Thierry Burgaud, dans un esprit de développement durable pour le bien-être et le confort des usagers. Les matériaux locaux, sains et écologiques ont été privilégiés :

- ossature bois provenant du grand ouest,
- menuiseries en bois provenant de forêts certifiées
- briques de terre crue de Vendée,
- carrelage recyclé,
- peintures et colles labellisées,
- panneaux acoustiques suspendus en métisse (coton recyclé), réalisés par Le Relais

La performance énergétique du bâtiment a été améliorée avec le recours à un réseau de chaleur bois, avec l'appui du Conseil en Énergie Partagée du Pays de Vannes.

➤ **Thierry Burgaud, architecte du projet**

La Région Bretagne et le réseau BRUDED nous ont aidés à faire des choses performantes en matière de matériaux ; nous avons beaucoup appris grâce à ce projet et cela nous permet de multiplier les réalisations innovantes en termes de matériaux, dans d'autres communes.

Parmi les enseignements à tirer, je dirai que pour faciliter le recours à des matériaux novateurs, parfois plus chers dans les marchés publics, il est important de les mettre en base et non en option. En effet les entreprises ont plus tendance à proposer des prix compétitifs sur les solutions de base.

Il existe désormais des matériaux simples, sains, qui ne supposent pas d'entretien démesuré, à l'image des bois de bardage non traités qui nécessitent seulement une lasure tous les 6 ans.

■ **En savoir plus** : [Page et fiche Projet BRUDED](#) sur le restaurant scolaire de Sant Dolay

Favoriser l'insertion et le développement durable dans la commande publique

➤ **Jean-Jacques Coquelle, facilitateur de clauses sociales du Morbihan, Union Régionale des Entreprises d'Insertion**

Sur ce chantier, 175 heures ont été réalisées par des personnes en insertion, qui ont travaillé aux côtés des entreprises locales. Avec un vrai impact sur l'emploi puisque sur le Morbihan, le taux de retour à l'emploi est de 50% environ !

Les facilitateurs de clauses sociales, présents sur tous les territoires à l'échelle des intercommunalités, Pays ou Départements, accompagnent les élus dans la rédaction des marchés publics incluant des clauses d'insertion.

➤ **Corinne Gelin, facilitatrice de clauses sociales, MEDEFI**

La réforme des marchés publics donne une place au développement durable dans la commande publique. (voir encadré). Sur le Pays de Redon, la [MEDEFI](#) a mis en place un groupe d'échanges entre élus autour de la thématique des achats publics responsables. L'objectif : donner une orientation durable à la commande publique, en termes d'insertion et de responsabilité sociétale des donneurs d'ordre.

► **Réforme des marchés publics : les dynamiques locales et durables favorisées**

L'ordonnance du 23 juillet 2015 et le Décret du 27 mars 2016 remplacent le code des marchés publics et actent la place du développement durable dans la commande publique, désormais au même niveau que le principe de libre concurrence. L'objectif de développement durable peut désormais être traduit dans les clauses (sociales, environnementales) et critères de sélection des entreprises.

Concrètement, **la notion de coût global peut être utilisée pour comparer les offres** (et non plus seulement le prix des prestations). Il intégrera les coûts d'usage (prix d'acquisition, coût de fonctionnement, coût de maintenance, coût de fin de vie). La prise en compte des **impacts environnementaux ou sociaux aux différentes étapes du cycle de vie** est possible. Par exemple pour la construction d'un bâtiment, il s'agit de l'extraction des matières premières en amont et la déconstruction en aval.

De nouvelles pratiques sont encouragées, notamment **le sourçage ou sourcing** : il s'agit d'identifier, recenser puis selon les cas **rencontrer, réunir des informations sur les acteurs économiques du territoire** pour identifier les offres les plus à même de répondre au marché, les offres innovantes, mais aussi informer les entreprises sur ses projets et favoriser l'accès des TPE et PME au marché. Ces démarches ont toujours lieu en amont de la consultation publique pour respecter les règles de la mise en concurrence.

➤ Charlotte Bourguignat, chargée de mission économie des ressources, Région Bretagne

La Région Bretagne, au travers notamment du Plan Bâtiment Durable Breton, favorise le recours à des matériaux écologiques et locaux dans la construction et l'aménagement publics par différentes actions. Elle prévoit notamment la mise en ligne en septembre 2016, d'un annuaire des acteurs bretons de l'éco construction (entreprises, artisans, ...).

Une formation aux éco-matériaux va également être proposée en octobre aux structures accompagnant les collectivités (CEP, CAUE, etc).

Par ailleurs, une étude sur les filières de matériaux bio-sourcés dans la construction en Bretagne a été réalisée par la DREAL. Celle-ci est consultable via [ce lien sur le site de la DREAL](#).

Favoriser l'emploi au travers de projets d'urbanisme et de construction : retours d'expériences du réseau BRUDED

➤ Plusieurs leviers d'actions

Au sein du réseau BRUDED, les communes sont nombreuses à promouvoir l'emploi local au travers de leurs projets. En matière de construction et d'aménagement, les expériences de collectivités mettent notamment en avant 4 leviers d'actions pour les élus :

- **Acheter des matériaux produits localement**, à l'image du restaurant scolaire de Saint Dolay. Parmi les exigences précisées dans le dossier de consultation des entreprises :
 - « une attention particulière sera portée sur le bilan carbone au vu du trajet parcouru par les produits »
 - « L'entreprise devra préciser l'origine géographique des bois » (Bois pin douglas de Pays issu de forêts éco-certifiées (label PEFC), bardage bois thermochoauffé)
 - Exigence de peintures éco-labellisées, classées A+ ou A, colles classées CE1
- **Faire appel à des savoir-faire locaux** :
 - salle multifonction de Mouais (44) pour laquelle le lot 4 (paille, pisé, bauge, BTC) a été sorti du marché suite à AO infructueux
 - Multi-accueil en paille, CC de Saint Meen-Montauban, à Muel (35) : paille locale, enduits terre du site, bois breton et ouate de cellulose mis en œuvre par des entreprises bretonnes.
- **Contribuer à l'insertion et à la formation** :
 - A Saint Dolay, clause d'insertion sociale dans les marchés de travaux pour plusieurs lots : gros œuvre, charpente, bardage, plâtrerie
 - A Mouais, Lot 4 confié à l'ACPM (association d'insertion) avec sous-traitance à des entreprises locales pour l'encadrement et la formation des ouvriers sur la paille, le pisé et la bauge, les briques de terre crue
- **Faire faire plutôt qu'acheter sur catalogue, pour le mobilier** :
 - Ecole de Saint Ganton (35) : Réalisation des bancs, porte-manteaux, armoires par Mod'récup, la ressourcerie de Bain-de-Bretagne (enjeux de santé, d'économie locale et de gestion des déchets)
 - Ecole de Plélan-le-Grand (35) : Réalisation du mobilier intérieur intégrée dans le lot aménagement du marché (préconisation : panneau fibre de bois sans formaldéhyde) > réalisé par un artisan local
 - Mobilier extérieur à Trélivan (22) : Banc réalisé en régie par les services, avec du bois directement acheté en scierie (Lantic) qui s'approvisionne en bois breton (appui CAUE22)

➤ Les grandes étapes du projet

- 1- **Afficher sa volonté politique dès le recrutement de l'architecte** : définir des objectifs en termes d'usages et de développement durable, et les transcrire dans le cahier des charges
- 2- **Recruter une maîtrise d'œuvre compétente et motivée** : prendre le temps d'auditionner les équipes, prévoir une conception qui associe les usagers, ne pas se baser sur le seul critère du prix
- 3- **Eco-matériaux : impliquer le Bureau de contrôle**, décisif en matière d'assurance (sécurité et solidité) : inclure dans les missions du BC du temps pour étudier et donner son aval lors des phases de conception
- 4- **Rédaction du Marché de travaux**, s'assurer de la transcription des objectifs :
 - En ayant recours à des labels, des exigences de provenances....
 - En identifiant et rencontrant les acteurs économiques du territoire avant la consultation, et en diffusant l'annonce aux artisans susceptibles d'y répondre (sourçage)
 - En définissant des critères qui permettent de faire le bon choix : coût global mais aussi méthode, délais....

En savoir plus : consulter le diaporama de BRUDED, [Favoriser l'emploi au travers des projets d'urbanisme et de construction, leviers pour les collectivités et grandes étapes du projet](#)

Documents ressources du réseau BRUDED :

- **Dossier de 13 expériences de collectivités qui ont construit ou rénové avec des matériaux locaux et écologiques** (paille, terre, bois, chanvre...)
- **Dossier de mutualisation d'expériences en matière de chantiers participatifs** (avec notamment les points de vigilance relevés par les élus)
- **Dossier de mutualisation de 3 expériences portant plus spécifiquement sur le recours à la paille dans la construction publique**

Autres documents :

- **Le réseau régional des professionnels de la construction bois Abibois**, accompagne les collectivités dans la rédaction de leurs CCTP. Entre autres documents à votre disposition, le [guide des Bois d'ici](#) qui présente les essences locales valorisables en bois d'œuvre, et propose un annuaire des scieries bretonnes et le [guide bois locaux & savoir-faire bretons](#), réalisés par Abibois.
- Le **guide de la commande publique durable, réalisé par la Région Auvergne Rhône Alpes** présente les outils et méthodes à disposition des collectivités, notamment en matière de construction/rénovation : écolabels pour chaque type de produits/matériaux, tableaux comparatifs d'énergie grise de matériaux, etc. (pages 52 à 68 pour les marchés de travaux).

Annexe - Liste des participants

Joël Bourrigaud, Maire de Saint-Dolay
Thierry Burgaud, Architecte
Charlotte Bourguignat, Conseil régional de Bretagne
Jean-Jacques Coquelle, Facilitateur de clauses sociales 56, UREI
Corinne Gelin, Facilitatrice clauses sociales MEDEFI, Redon
Stéphane Mabon, Conseiller à Peillac, administrateur de BRUDED
Yves Bertho, adjoint à Saint Dolay
Isabelle Sirlin, Adjointe à Saint Dolay
Jean-Louais Belliot, Conseiller à Saint Dolay
Nicolas Guriec, Conseiller à Saint Dolay

Didier Jan, Adjoint à Allaire
Jean-Marc Renaud, Adjoint à Baulon
Olivier Laneret, Adjoint à Baulon
Isabele Paquet, Conseillère à Baulon
Valérie Poilâne Tabart, Maire de Laurenan
Eric Gaudin, Adjoint à Laurenan
Christine Ferand, Adjointe à Plessé
Aurore Guerre, Responsable restauration scolaire à Plessé
Pierric Le Fur, Maire de Sainte Hélène
Christian Lemée, Maire de Théhillac
Gilbert Duval, adjoint à Théhillac
Ivana Potelon, Chargée de développement, BRUDED
Camille Ménec, Chargée de mission, BRUDED